

Figéac infos

NOTRE VILLE



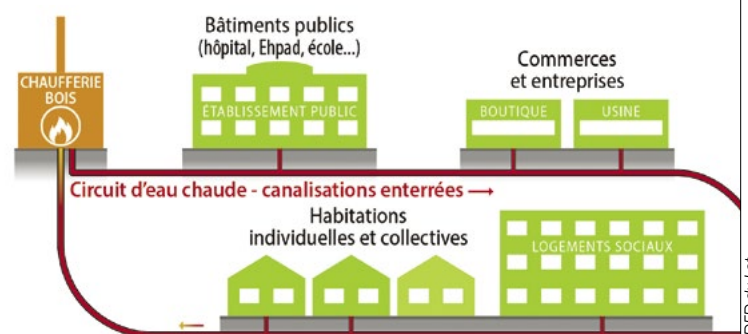
Février 2023

SERVICES TECHNIQUES

La Ville forme des jeunes en apprentissage

RÉSEAU DE CHALEUR AU BOIS

- Un service public local développé à partir d'une énergie renouvelable et économique
- Présentation du projet aux habitants





samedi
25
mars
2023



Journée
Portes ouvertes
des usines de production
d'eau potable et
de traitement
des eaux usées

- > **Station d'eau potable de Prentegarde,**
371, route d'Aurillac
- > **Station d'épuration de Saint-Georges,**
29, avenue Ratier

**Visites commentées à la
découverte du circuit de l'eau**

9h > 17h

Gratuit, sur inscription sur www.ville-figeac.fr (jauge limitée)

Édito



04 //

Accueillir et accompagner

05-09 //

Agir durablement

10-11 //

Renforcer l'attractivité

12-13 //

Se mobiliser pour la jeunesse et l'éducation

14-15 //

Soutenir l'action culturelle

16-17 //

Prévenir et protéger

18 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Proximité, dialogue et transparence

En ce premier trimestre 2023, nous voyons combien l'actualité de la scène internationale et les décisions nationales influent sur notre quotidien. Leur résonance s'étend jusqu'à Figeac. La persistance de la guerre en Ukraine et le nombre affolant des victimes du séisme survenu en Turquie et en Syrie nous invitent à poursuivre les actions d'entraide et de solidarité tandis que les annonces liées à la réforme des retraites et aux suppressions de classes dans les écoles de notre territoire nous poussent à unir nos forces pour faire entendre notre voix.

Les communes ont cependant cette lourde tâche d'appliquer les décisions prises par le Gouvernement et ses services déconcentrés tout en menant celles actées au niveau local dans le cadre de leur autonomie de fonctionnement. Les projets qui vous sont présentés dans ce numéro en sont quelques exemples : création d'un bassin d'orage et d'un réseau de chaleur, végétalisation de l'école Jacques Chapou, organisation d'une Quinzaine dédiée aux droits des femmes... Bien entendu, certains d'entre eux sont menés afin de répondre à de nouvelles obligations réglementaires qui nous imposent des cahiers des charges stricts et des délais contraints. D'autres sont portés par la Municipalité dans le cadre d'une véritable stratégie politique. La plupart d'entre eux bénéficient aussi du soutien logistique et financier de l'État et des collectivités, comme le dispositif Action Cœur de Ville.

Dans les limites de cette gouvernance à deux niveaux, l'échelle locale a l'avantage de la proximité que nous, élus, pouvons développer avec les administrés et inversement. À Figeac, nous avons ainsi toujours prôné le dialogue et la transparence pour parler des choix réalisés et des projets mis en œuvre. Cela passe notamment par les dispositifs de participation citoyenne dont ce début d'année a été le reflet en conviant les habitants à assister à de nombreuses réunions publiques. Les prochaines semaines s'inscriront également dans cet esprit avec des consultations, de nouvelles réunions publiques, des plongées dans les services de la mairie (portes ouvertes, vidéo, accueil d'apprentis et de stagiaires...) pour permettre aux Figeacois et Figeacoises de participer à la vie de la commune et d'affiner leur connaissance de la collectivité et de ses contraintes.

André MELLINGER

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur la page Facebook @VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Février 2023

N°25

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex -

imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : février 2023

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} décembre 2022 au 31 janvier 2023

Naissances :

Aubin Silva ; Louise Pouget ; Eza Muhoza ; Martin Vernhes ; Clémence Lange Froidefond ; Lily Alberi Laborderie ; Mylano Da Silva ; Sohan Marcouly Bosset ; Lucas Alazard ; Mayan Bettevy.

Mariages : /

Décès :

Odette Magem ; Didier Feuille ; André Jammes ; Patrick Pierre ; Paule Estéveny ; Corinne Roussilhe ; Philippe Taurines ; Jeanne Revel ; Philippe Carré ; Paul-Marie Foulquié ; Bernadette Valette ; Odette Tournier ; Suzanne Mouly ; Paule Salaviale ; Nicole Roucal ; Elise Lacombe ; Marie-Josèphe Dupont ; Jacqueline Cassan ; Robert Fabre ; Ernest Jacques ; Elise Amadiou ; Philippe Fabre ; Daniel Rousseau ; Yvonne Vernière ; Manuel Medina ; Armand Calmejane ; Thierry Collignon.



Carte d'identité et passeport

Première demande ou renouvellement : anticipez vos démarches!

Vous comptez voyager à l'étranger ? Vous devez passer un examen ? Vérifiez la validité de votre carte nationale d'identité (CNI) ou de votre passeport ^(*) et n'attendez pas le dernier moment pour effectuer les formalités et être certain d'avoir un titre à jour le moment venu.

Les délais pour obtenir un rendez-vous en mairie se sont considérablement allongés ces derniers mois. Les raisons sont multiples : rattrapage lié à la crise sanitaire, reprise des voyages, nombre limité de mairies équipées de dispositifs permettant de collecter les empreintes numérisées, passeport obligatoire pour se rendre au Royaume-Uni depuis octobre 2021... **Pour ne pas être pris au dépourvu, il est conseillé d'entamer les démarches au plus tard 8 mois avant la date d'expiration de la pièce d'identité ou du passeport.**

GAGNEZ DU TEMPS AVEC LA PRÉ-DEMANDE EN LIGNE

Pour faciliter la procédure et accélérer le recueil du dossier en mairie, **il est fortement recommandé de faire une pré-demande sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr**^(**)

Quel que soit le lieu du domicile, le dossier peut ensuite être déposé, après avoir pris rendez-vous, auprès de n'importe quelle mairie pourvue d'un dispositif de recueil des demandes. Seule obligation, retirer le nouveau titre au même endroit.

4 041 TITRES DÉLIVRÉS À FIGEAC EN 2022

Figeac fait partie des 10 communes lotoises (sur 313) habilitées à délivrer cartes d'identité et passeports. Elle est la seule, avec Cahors, à être équipée de 2 dispositifs. Son service Etat Civil compte **4 agents** qui effectuent d'autres missions en parallèle (voir encadré).

Dans certaines régions, notamment dans les grandes agglomérations, les délais pour obtenir un rendez-vous sont de plusieurs mois, incitant les demandeurs à se déplacer loin pour renouveler leur titre. Figeac, comme d'autres villes, traite donc les demandes des habitants de son bassin de vie et bien au-delà. **L'an dernier, 2 557 cartes d'identité et 1484 passeports ont été délivrés avec une moyenne de 85 rendez-vous assurés par semaine.**

A Figeac, le délai pour obtenir un rendez-vous est actuellement de 9 semaines ^(*).** Une fois le dossier déposé, **il faut encore compter 6 semaines en moyenne** (traitement du dossier et fabrication du titre) **avant de récupérer le document en mairie.**

Les dossiers peuvent être déposés du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 05 65 50 05 40 ou directement auprès du service Etat Civil. Aucun rendez-vous n'est assuré le samedi matin : seules les remises de titres sont possibles.

^(*) Durée de validité : CNI 10 ans ; passeport 10 ans pour une personne majeure / 5 ans pour un mineur.
^(**) Attention, des sites frauduleux existent : soyez vigilants et vérifiez que vous êtes bien sur le site gouvernemental officiel.
^(***) Le délai moyen sur le Département est de 2 mois ½.

ETAT CIVIL : UN SERVICE AUX MULTIPLES MISSIONS

Les agents traitent également les demandes d'actes, enregistrent les naissances/reconnaisances, les décès, instruisent les dossiers mariages, les PACS, apposent les mentions/rectifications sur les registres d'état civil et les livrets de famille... Pour un accueil optimal du public, le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sans interruption) et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Réseau de chaleur au bois

Un service public local développé à partir d'une énergie renouvelable et économique

Après un premier réseau mis en service en 2010 sur le secteur de Nayrac⁽¹⁾, la commune de Figeac a de nouveau fait appel au SYDED du Lot pour installer un second réseau de chaleur au bois qui alimentera une partie de la ville. Dans le contexte actuel, ce système de chauffage, maîtrisé à l'échelle locale, montre sa pertinence écologique, sociale et économique. Pour la collectivité, c'est l'opportunité de raccorder ses bâtiments et les gros consommateurs figeacois à une source d'énergie renouvelable et locale tout en maîtrisant sa facture énergétique. C'est également une solution intéressante proposée aux particuliers situés à proximité du réseau.

UN RÉSEAU DE CHALEUR, C'EST QUOI ?

Un réseau de chaleur **permet de chauffer plusieurs bâtiments à partir d'une chaudière collective au bois**. La chaleur est distribuée par de l'eau chaude via un réseau de canalisations enterrées.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- **protection de l'environnement** : utilisation d'une énergie renouvelable, faibles rejets de gaz à effet de serre et valorisation des déchets de bois non traité.
- **économies financières** : grâce à l'utilisation du bois comme combustible, en comparaison au gaz, au fioul ou à l'électricité.
- **confort et simplicité d'utilisation pour l'usager** : un système identique au chauffage central sans problème d'approvisionnement ou d'entretien de chaudière individuelle.
- **optimisation de la production de chaleur** centralisée dans une unique chaufferie permettant une maîtrise optimale de la combustion ainsi qu'un contrôle permanent des rejets grâce à des équipements spéciaux (filtres à fumées, télésurveillance 24h/24 7j/7 ...) imposés par des normes strictes.

Le saviez-vous ? 1 réseau de chaleur au bois optimisé pour 100 maisons émet moins de particules fines qu'1 seule cheminée à foyer ouvert ou 3 inserts.

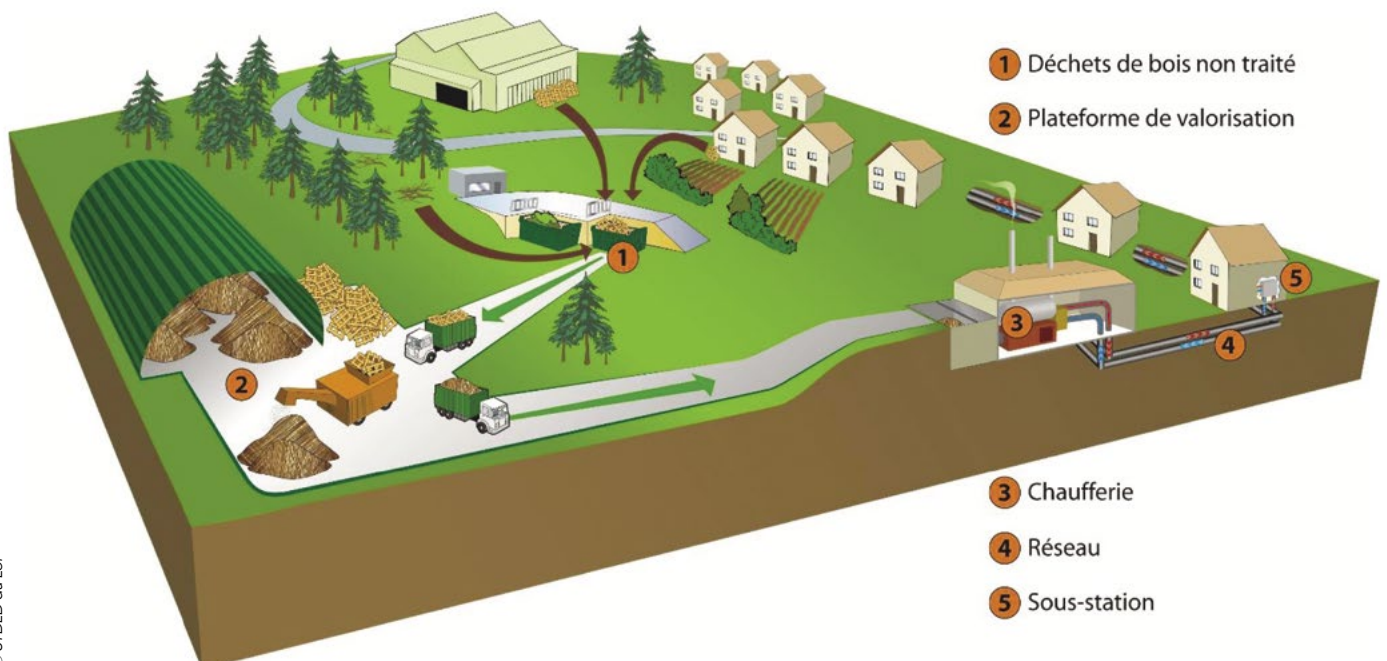
⁽¹⁾ Bâtiments raccordés : 35 logements sociaux, l'IUT, l'ARSEAA et l'ITEP

SYDED DU LOT : UN PARTENAIRE ESSENTIEL

Depuis 2005, le Syded est le **service public départemental pour la réalisation et l'exploitation des réseaux de chaleur au bois sur le territoire**.

Dans ce cadre, il valide la faisabilité du projet, finance les travaux, assure la construction de la chaufferie et du réseau, approvisionne et entretient les installations, facture l'énergie consommée.

Actuellement, il exploite 15 réseaux de chaleur dans le Lot qui bénéficient tous du même tarif départemental.



LE RÉSEAU DE CHALEUR DE FIGEAC VILLE

La chaufferie sera implantée sous le collège Masbou. Le tracé du réseau a été établi pour desservir un maximum de bâtiments publics et collectifs. Les habitations, commerces et entreprises situés le long du tracé, pourront également être raccordés, sous certaines conditions.

Pour expliquer les objectifs du projet et le déroulement des travaux, la commune et le SYDED ont organisé mi-février une première réunion publique destinée aux personnes résidant le long de la branche principale du tracé et sur la zone impactée par les travaux de la chaufferie. **Deux autres réunions**, concernant les branches secondaires (Bataillé et Internat), **se tiendront d'ici la fin du premier semestre 2023**. Les habitants concernés y seront conviés par courrier.



C'est un projet ambitieux et vertueux dans le contexte actuel de crise énergétique. Il va nous permettre de bénéficier d'une énergie renouvelable, locale, en circuit court. Cela rend notre ville plus résiliente et améliore notre souveraineté énergétique.



Guillaume Baldy,
adjoint au maire en charge
du développement des
énergies renouvelables

*Pour en savoir plus,
rendez-vous
sur le site du
SYDED du Lot*



Un combustible « Made in Lot »

Plaquettes de bois issues de ressources généralement inexploitées, le combustible récupéré et transformé dans le département, **provient principalement de déchets de bois**.

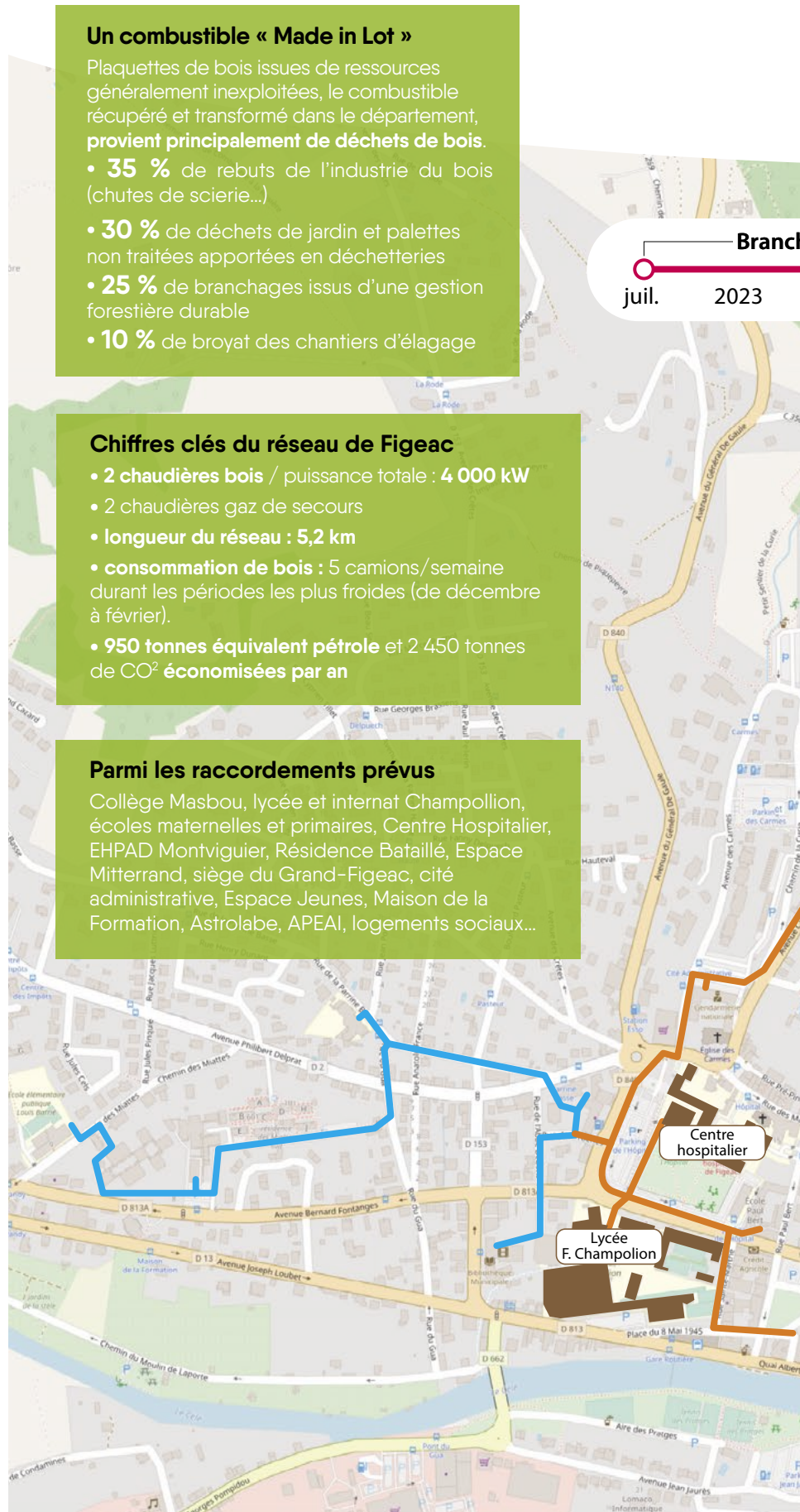
- **35 %** de rebuts de l'industrie du bois (chutes de scierie...)
- **30 %** de déchets de jardin et palettes non traitées apportées en déchetteries
- **25 %** de branchages issus d'une gestion forestière durable
- **10 %** de broyat des chantiers d'élagage

Chiffres clés du réseau de Figeac

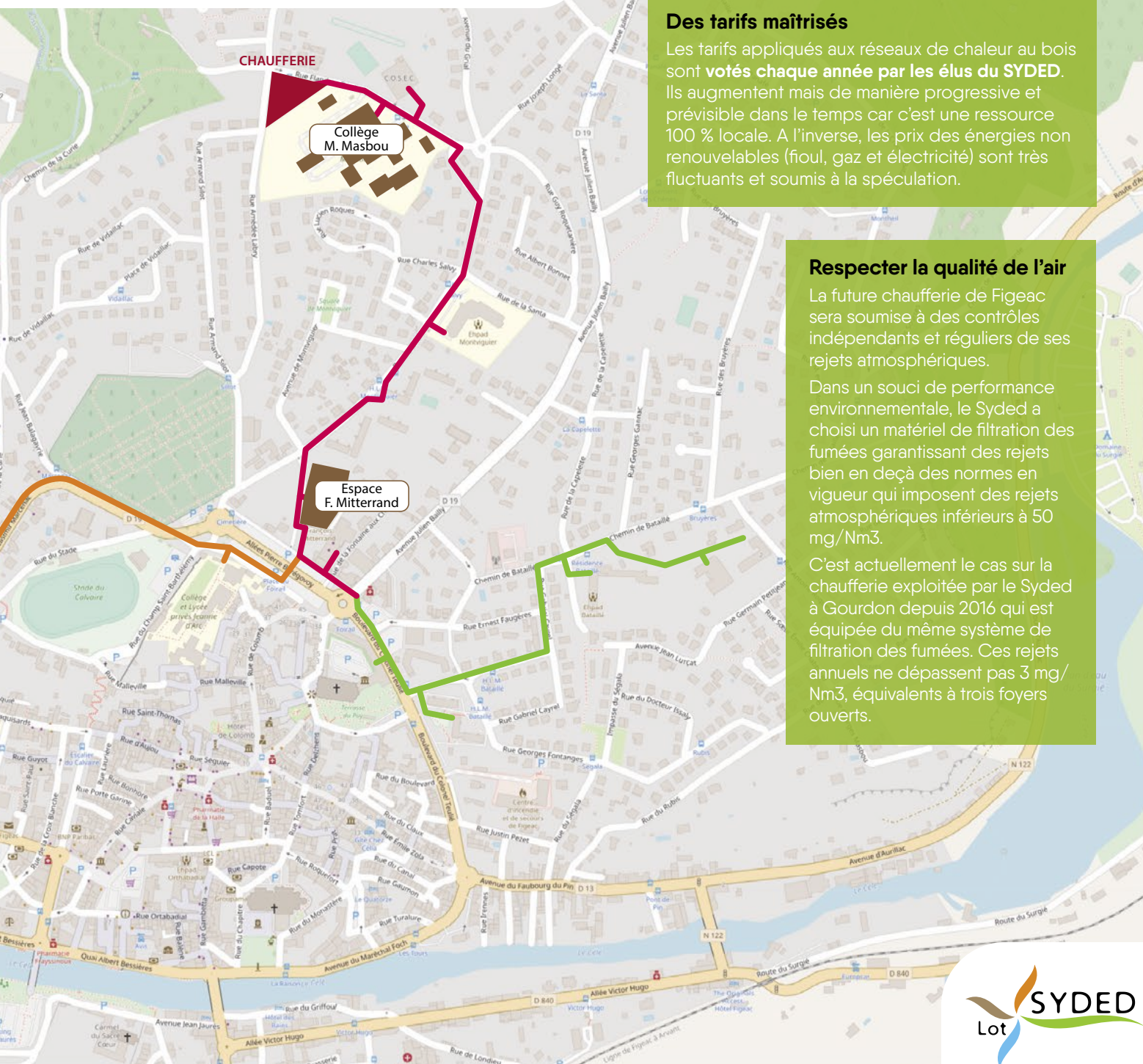
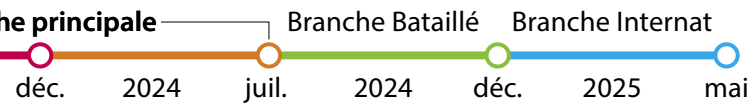
- **2 chaudières bois** / puissance totale : **4 000 kW**
- 2 chaudières gaz de secours
- **longueur du réseau : 5,2 km**
- **consommation de bois** : 5 camions/semaine durant les périodes les plus froides (de décembre à février).
- **950 tonnes équivalent pétrole** et 2 450 tonnes de CO² **économisées par an**

Parmi les raccordements prévus

Collège Masbou, lycée et internat Champollion, écoles maternelles et primaires, Centre Hospitalier, EHPAD Montviguier, Résidence Bataillé, Espace Mitterrand, siège du Grand-Figeac, cité administrative, Espace Jeunes, Maison de la Formation, Astrolabe, APEAI, logements sociaux...



UN RÉSEAU DÉPLOYÉ EN PLUSIEURS PHASES



Présentation du projet lors de la première réunion publique du 15 février.



Des tarifs maîtrisés

Les tarifs appliqués aux réseaux de chaleur au bois sont **votés chaque année par les élus du SYDED**. Ils augmentent mais de manière progressive et prévisible dans le temps car c'est une ressource 100 % locale. A l'inverse, les prix des énergies non renouvelables (fioul, gaz et électricité) sont très fluctuants et soumis à la spéculation.

Respecter la qualité de l'air

La future chaufferie de Figeac sera soumise à des contrôles indépendants et réguliers de ses rejets atmosphériques.

Dans un souci de performance environnementale, le Syded a choisi un matériel de filtration des fumées garantissant des rejets bien en deçà des normes en vigueur qui imposent des rejets atmosphériques inférieurs à 50 mg/Nm³.

C'est actuellement le cas sur la chaufferie exploitée par le Syded à Gourdon depuis 2016 qui est équipée du même système de filtration des fumées. Ces rejets annuels ne dépassent pas 3 mg/Nm³, équivalents à trois foyers ouverts.

L'eau, une ressource à préserver

Rendez-vous fin mars pour une semaine d'animations

Instituée par l'Organisation des Nations Unies depuis 1992 et célébrée le 22 mars de chaque année, la Journée mondiale de l'Eau vise à attirer l'attention du public sur la nécessité d'une gestion durable de cette ressource naturelle devenue si précieuse. Un enjeu crucial à l'échelle mondiale autour duquel la commune de Figeac et différents acteurs locaux se mobilisent depuis plusieurs années. En mars, ils proposent une semaine d'animations autour de l'Eau : à vos agendas !

Dans ce cadre, la Ville organise **samedi 25 mars** une journée « portes ouvertes » à la station d'eau potable de Prentegarde et à la station d'épuration, route de Cahors.

Au programme, de 9h à 17h, des **visites commentées par les agents municipaux** chargés du fonctionnement des deux usines de traitement. L'occasion de **mieux comprendre les différentes étapes du circuit de l'eau** pompée dans le Célé, traitée pour arriver potable au robinet et, une fois utilisée, traitée à nouveau avant de retourner au Célé.

Retrouvez les modalités d'inscription sur www.ville-figeac.fr.



QUALITÉ DE LA VIE CÉLÈBRE L'EAU POUR SES 30 ANS



Depuis sa création, l'association « Qualité de la vie » œuvre pour **informer, sensibiliser et responsabiliser le jeune public à un plus grand respect de l'environnement**. Chaque année, elle propose un espace de réflexion et d'expression aux écoles du Grand-

Figeac autour d'une thématique différente.

En 2023, le thème retenu est celui de l'Eau, sujet qui nous concerne tous aujourd'hui et représente un enjeu de taille pour demain, notamment face aux effets du réchauffement climatique. Raison de plus pour s'adresser aux enfants, futurs éco-citoyens !

Une dizaine de classes, de la maternelle au CM2, **participent** cette année au projet. **Les travaux des élèves seront exposés du 27 mars au 1^{er} avril à la salle Balène**. Chaque école sera invitée à visiter l'exposition qui, par ailleurs, sera ouverte à tous.

En parallèle, les bénévoles se sont entourés de **plusieurs partenaires locaux, associatifs et institutionnels** (Les Lucioles, Sauvegarde du Célé, Syndicat mixte Célé-Lot médian, Agence de l'Eau Adour Garonne) qui proposeront autour du même thème des **panneaux d'exposition** et des **ateliers éducatifs et ludiques** à suivre en famille.

A retenir, la conférence « *L'eau, un bien commun vital pour l'humanité* », animée par Jean Launay, président du Comité national de l'eau, jeudi 30 mars à 20h30 salle Balène.

Sous forme de clin d'œil, la manifestation se clôturera le samedi par un **concours de poissons d'avril** !

Retrouvez le programme détaillé sur www.qualitedelavie.fr et www.ville-figeac.fr.

Vite dit

« LA FRESQUE DU CLIMAT »

Un atelier pour sensibiliser aux enjeux du changement climatique



Quelques mois après leurs homologues adultes, les élus du Conseil Municipal Jeunes ont participé à la version junior de « La fresque du climat », animé par l'association figeacoise Les Lucioles. Un jeu coopératif qui vise à accélérer la transition écologique en sensibilisant les participants aux défis du dérèglement climatique.

Pour avoir une compréhension globale des causes et des conséquences sur notre quotidien, l'atelier aborde plusieurs thématiques (transports, habitat, alimentation, consommation...) et incite à se remettre en question individuellement sur l'impact de nos comportements dans la vie de tous les jours.

Des sujets sur lesquels les jeunes ont réagi en participant activement au jeu. L'occasion pour eux, comme pour les élus adultes, de réfléchir collectivement aux actions à mettre en œuvre localement, durant leur mandat. Cet atelier aura ouvert des perspectives et permettra de nourrir leur réflexion sur un projet lié aux mobilités douces et aux trajets domicile-école/collège. A suivre...

Bassin d'orage

Une solution pour améliorer le fonctionnement du réseau assainissement

Reconquérir la qualité des eaux de baignade du Célé en réduisant toutes les pollutions, préserver les milieux aquatiques ou encore protéger la biodiversité font partie des objectifs fixés par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) dans le cadre du Contrat de Rivière. Pour y parvenir, durant plusieurs années la Ville de Figeac a réalisé d'importants travaux sur son réseau assainissement. Pour aller plus loin et être en conformité avec la réglementation, il est aujourd'hui indispensable de régler la problématique de la saturation du réseau lors d'épisodes pluvieux.

Le premier Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de la Ville de Figeac fut lancé dès 1998. Les études diagnostic menées sur le réseau assainissement ont pointé ses défaillances et la nécessité de le moderniser pour supprimer les rejets directs d'eaux usées au milieu naturel par temps sec qui dégradent fortement la qualité des eaux du Célé. Des investissements majeurs comme la reconstruction de la station d'épuration en 2011 et 5 tranches successives de travaux sur le réseau ont été réalisés. Résultat : une amélioration notable de la qualité bactériologique du Célé.

De nouvelles études ont été engagées en 2016 et en 2020 afin de réactualiser le SDA. Elles ont mis en évidence une autre **problématique : lors de fortes précipitations, le réseau ne pouvant pas toujours « avaler » le volume des eaux collectées, se retrouve saturé, conduisant à des déversements d'effluents mixtes** (eaux pluviales et eaux usées) **dans le Célé**. Le point noir de ces rejets se situe au pont du Gua.

Pour y remédier, la Ville a décidé la construction d'un bassin d'orage dans le secteur du Moulin de Laporte. Le projet a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique début février.

SOULAGER LE RÉSEAU ET LIMITER LES DÉVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL

Ce **bassin enterré**, d'une capacité de **1650 m³**, **permettra de capter le premier flot d'orage, de stocker temporairement les effluents avant de les renvoyer dans le réseau puis vers la station d'épuration pour être traités.** L'objectif est de réduire de 50 % les volumes déversés pendant la période estivale.

La construction du bassin d'orage est estimée à 3,3 M € HT. Il s'agit du **premier**

volet d'une opération globale estimée à 4,4 M € HT soutenue par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 70 %. Le second volet concernera la création d'un collecteur de transfert entre le pont du Gua et le bassin d'orage, des interventions sur les collecteurs des carrefours des Miattes et Bertrand et le réaménagement en amont de plusieurs déversoirs d'orage existants.

UNE VASTE OPÉRATION MENÉE SUR PLUSIEURS ANNÉES

2021

réalisation des études préalables (géotechniques, topographiques...) et désignation du maître d'œuvre Sud Infra Environnement.

2022

dépôt du permis de construire et du dossier réglementaire (9 mois d'instruction nécessaires).

2023

consultation/désignation des entreprises ; réalisation des travaux du 1^{er} volet (génie civil du bassin et collecteur de trop-plein) **durant la période d'étiage (été).**

2024/2025

travaux du 2nd volet.

fin 2025

mise en service de l'ensemble de l'équipement.

La Ville poursuit son action sur la dynamique engagée

Pour renforcer la vitalité du cœur de ville

Depuis 2018, Figeac bénéficie, comme 222 villes, du programme national Action Cœur de Ville (ACV). Ce dernier fixait trois objectifs : revitaliser les centres-villes, améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle moteur dans le développement du territoire. Le programme est arrivé à son terme fin 2022. L'évaluation, présentée à l'ensemble des partenaires, a permis de faire le bilan des actions réalisées et d'envisager la poursuite des actions engagées sur les 4 prochaines années, dans le cadre d'ACV 2.



QUOI ?

AFFIRMER LA DYNAMIQUE DU CŒUR DE VILLE DE FIGEAC

- Préserver le patrimoine bâti et le cadre de vie
- Apaiser les mobilités
- Offrir une qualité d'habitat
- Développer et pérenniser le commerce
- Maintenir l'offre de services



QUI ?

- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- La Ville de Figeac
- Le Grand-Figeac
- L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- La Banque des Territoires
- Action Logement
- La Région Occitanie
- Le Département du Lot
- L'Établissement public foncier d'Occitanie (EPFO)
- PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot (CMA)
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot (CCI)
- Sites et Cités Remarquables de France



QUAND ?

- Phase 1 : de septembre 2018 à décembre 2022
- Une évaluation mi-2022
- Phase 2 : 2023-2026



OÙ ?

Dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) composé du centre historique et de ses abords.

Retrouvez les fiches actions et le périmètre d'intervention du programme Action Cœur de Ville sur www.ville-figeac.fr (rubrique Je suis Figeacois / Action Cœur de Ville)



Act
Cœur
de Vill



Le dispositif Action Cœur de Ville est au service de la stratégie de développement et d'attractivité que nous portons depuis de nombreuses années. Il nous permet d'obtenir des financements spécifiques et de fédérer les acteurs les plus à même de contribuer à la mise en œuvre de nos projets pour Figeac.



André Mellinger, maire de Figeac

4 millions €
investis par la Ville

18 millions €
investis par les
partenaires

38 actions inscrites
13 achevées
21 en cours
4 à lancer

COMMENT ?



Quelques exemples d'actions menées :



Aide à la rénovation des façades



Aide à l'embellissement des vitrines



Réaménagement des Quais A.Bessières



Réaménagement de la Place Carnot



Parvis du Centre Hospitalier

ACTION CŒUR DE VILLE 2 (2023-2026) :

La transition écologique au cœur du programme et du développement des territoires

Pour continuer à soutenir le développement et l'attractivité des villes moyennes, l'Etat a décidé de prolonger son programme jusqu'à fin 2026.

Si de nouvelles actions et périmètres d'intervention sont envisageables, renforcer l'attractivité des centres-villes reste la priorité du programme ACV 2, avec un **fil conducteur** : **l'adaptation au changement climatique** en accompagnant les villes pour relever le défi de la transition écologique.

Services techniques

La Ville forme des jeunes en apprentissage

Convaincue que le service public a un rôle à jouer dans la formation professionnelle et face à la difficulté de recrutement pour certains corps de métier, la Ville de Figeac a choisi d'accueillir des jeunes en contrat d'apprentissage. Ils sont actuellement deux en formation au sein des services techniques, encadrés par des agents communaux très impliqués.



Depuis septembre 2021, **Noah Berrou** est affecté au service **Espaces Verts**. Elève au CFAA de Lacapelle-Marival^(*), il prépare un CAPA^(**) de jardinier-paysagiste. Pendant 2 ans, il alterne une semaine de cours théoriques au CFAA et trois semaines de pratique à Figeac auprès de son maître d'apprentissage, Virginie Lompuech, adjointe à la responsable du service. Sur le terrain, aux côtés des agents, Noah intervient aux serres, sur les espaces publics, les stades et le cimetière.

Revenant sur sa première année de formation, il explique : « *J'ai été très bien accueilli par toute l'équipe. J'ai déjà appris beaucoup de choses sur les plantations, la taille des végétaux et l'entretien des espaces verts avec différents outils. J'ai aussi participé à la fabrication et la mise en place des décorations de Noël sur les giratoires. (...) Ça me plaît car c'est varié et puis j'aime travailler dehors en contact avec la nature.* ».

Interrogée sur son rôle d'encadrement, Virginie Lompuech souligne : « *Former un apprenti demande de la pédagogie. Ce n'est pas évident d'apprendre à quelqu'un ce que l'on sait faire. Ça oblige à se remettre en question, à sortir de sa zone de confort mais c'est très intéressant car ça permet d'évoluer sur son poste. Quand on aime son travail, au-delà des techniques, on a envie de transmettre au jeune la passion du métier.* »

Rémy Salavert est en 1^{ère} année de Bac Pro MELEC^(***) au lycée professionnel Champollion à Figeac. Depuis septembre dernier, il est **rattaché au service Bâtiments** et à Christophe Planchon, en tant que maître d'apprentissage. Sur le terrain, il est encadré principalement par Jean-Marc Gameiro, électricien au sein du service depuis plusieurs années. Interrogé sur son choix d'un apprentissage au sein d'une collectivité et ses premiers mois de formation, Rémy déclare : « *L'opportunité de chantiers très variés et l'utilisation d'importants moyens techniques ont été décisifs dans mon choix. J'ai déjà participé à des interventions sur le réseau d'éclairage public (entretien et dépannage), dans des bâtiments communaux (rénovation d'installations électriques) et lors de manifestations en salle ou à l'extérieur (raccordements divers).* »

Soulignant l'implication de son équipe à ses côtés, Christophe Planchon précise « *Accueillir et former un apprenti, c'est une charge de travail supplémentaire et une certaine responsabilité vis-à-vis du jeune que l'on doit accompagner durant 3 ans. (...) Ici, en travaillant en équipe, on a sans doute plus de temps à lui accorder qu'un artisan à son compte qui travaille seul.* »



Une fois diplômés, souhaitons que cette expérience de terrain, recherchée sur le marché du travail, permette à ces jeunes d'évoluer dans un secteur d'activité qui leur plaît et de s'épanouir dans leur future vie professionnelle.

^(*) Centre de Formation des Apprentis Agricoles, rattaché au lycée agricole de La Vinadie - Animapôle

^(**) Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

^(***) Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

École Chapou

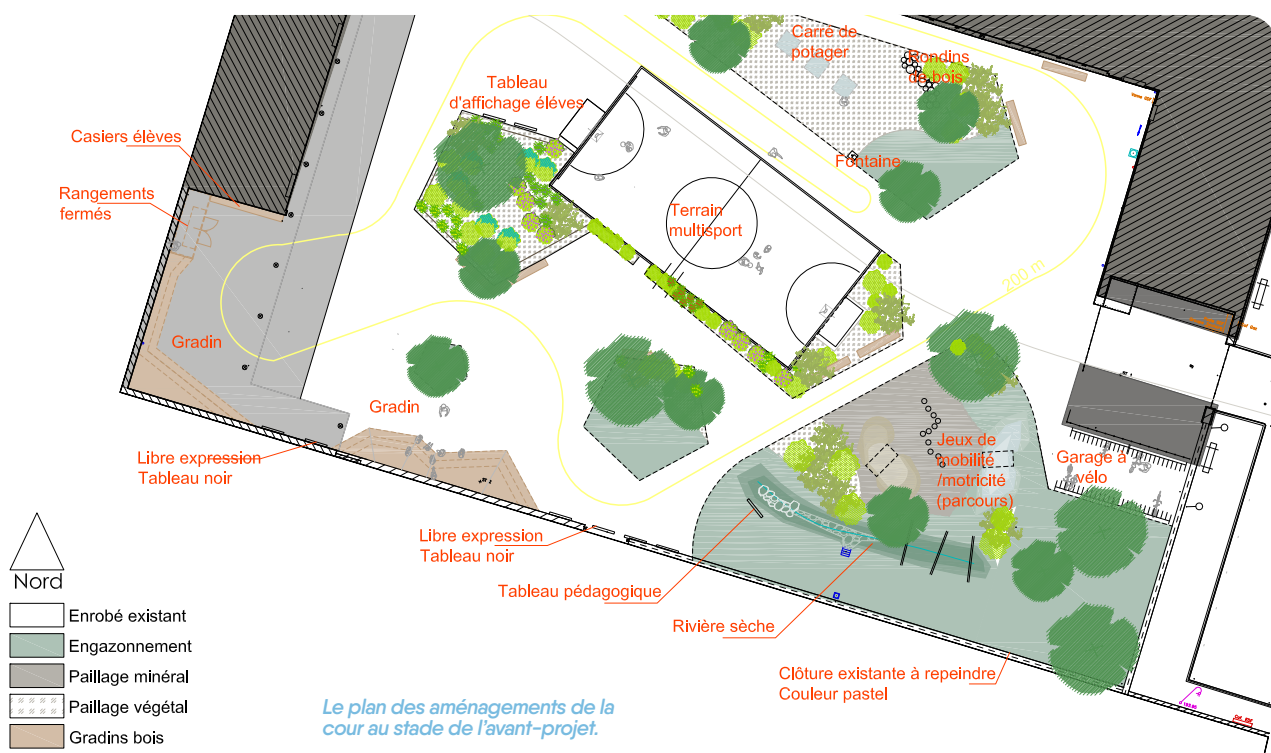
Le projet de végétalisation de la cour est en bonne voie

En avril 2022, la Ville a engagé une étude sur la végétalisation et la restructuration de la cour de l'école Jacques Chapou. Pour l'accompagner dans sa réflexion, elle a bénéficié de l'expertise du CEREMA. A partir d'un état des lieux et des données récoltées dans le cadre d'une concertation

menée durant plusieurs mois avec les usagers^(*), différents scénarii d'aménagements ont été élaborés. L'un d'eux a été retenu lors de la réunion du comité de pilotage (COFIL) en novembre dernier.

Un **avant-projet, réalisé par Amélie Vidal, paysagiste et maître d'œuvre**

désigné, a été présenté au COFIL le 9 février. Tenant compte des besoins exprimés par les utilisateurs, les aménagements envisagés visent à **transformer cette cour de 2000m² entièrement recouverte d'enrobé (îlot de chaleur et source d'inconfort) en un espace plus agréable à vivre et mieux partagé.**



Ce projet novateur a pour ambition :

- de **requalifier les usages et diversifier les espaces de la cour**: création d'un terrain multisports clôturé, d'espaces de jeux, de repos, installation de gradins en bois pour faire classe en extérieur, de tableaux d'expression, d'outils d'observation de la biodiversité, d'un carré potager...
- d'**apporter de la fraîcheur en supprimant une partie du goudron et en réintroduisant de la végétation** : plantations (arbres,

arbustes, vivaces), engazonnement, utilisation de matériaux perméables au sol (paillage végétal et minéral), création d'un espace ludique autour de l'eau...

Les travaux, estimés à 150 920 € HT, seront engagés durant l'été 2023, en même temps que ceux prévus dans le cadre du diagnostic de vulnérabilité aux inondations. Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Favoriser les îlots de fraîcheur et offrir des espaces de nature aux enfants est un véritable choix politique. Reflet d'une autre façon de penser l'école, la nouvelle cour sera un outil au service des apprentissages et le support à un changement de pratiques, à travers l'éducation à la biodiversité notamment.

(*) Enseignants, élèves, personnels communaux, Fédération Partir. La concertation a ensuite été élargie à l'ensemble des usagers à travers un questionnaire sur les abords de l'école, les modes de fréquentation et de déplacement.



MUSÉE CHAMPOLLION LES ÉCRITURES DU MONDE

Prochains rendez-vous

PRINTEMPS DES POÈTES

À l'occasion du Printemps des poètes, le musée s'associe à l'association « Les Nuits et les Jours de Querbes » pour accueillir Camille Loivier. Traductrice du chinois et spécialiste de la littérature taiwanaise, elle enseigne la littérature de langue chinoise. Autrice d'une vingtaine de recueils, elle a également publié dans de nombreuses revues. Sa poésie, marquée par l'inquiétude, est traversée par une forme de mélancolie.

Cette rencontre offrira l'opportunité de découvrir son œuvre, d'entendre sa poésie et de revisiter les collections asiatiques du musée avec son double regard de spécialiste et de poétesse.

Jeudi 9 mars – 18h / Musée / gratuit
Inscription conseillée au 05.65.50.31.08 / musee@ville-figeac.fr



© Michel Durigneux

VIVRE LIVRE !

Forme nouvelle de manifestation littéraire, « *Vivre livre ! festival du livre et de ses métiers* », rassemble les acteurs du livre du territoire et propose au grand public une journée ludique et conviviale pour découvrir les coulisses et les secrets de leurs professions. Venez rencontrer, expérimenter, écouter, rêver le livre...



© MéraVilles

Dans le cadre de cette seconde édition, le musée accueille Laure Cadot, conservatrice-restauratrice qui travaille depuis plus d'un an à la restauration de l'un des ouvrages les plus précieux du musée. Ce livre de divination du peuple Batak, sur écorce de bois et originaire d'Indonésie, est le seul exemple de livre sur écorce que possède le musée.

Laure Cadot nous fera découvrir son parcours et présentera plus particulièrement ce long travail de restauration qu'elle vient d'accomplir sur ce livre original et rare.

Livre batak, inscrit en batak, Samedi 1^{er} avril / 11h / Musée / gratuit
Sumatra

CONFÉRENCE « UNE LANGUE EN FRAGMENTS : LES ÉCRITURES GAULOISES »

par Coline Ruiz Darasse, chargée de recherche CNRS,
Institut Ausonius UMR 5607 Université Bordeaux Montaigne.

On pense communément que les Gaulois n'écrivaient pas. La documentation qui nous est parvenue révèle pourtant que, si les populations celtiques de la fin de l'âge du Fer n'ont pas créé une écriture, elles ont mis à profit leurs rencontres avec plusieurs systèmes graphiques différents. On peut ainsi trouver, selon les sites, des inscriptions en langue gauloise et en écriture grecque (le gallo-grec) mais aussi en alphabet étrusque, en alphabet latin et même dans certains cas, quelques noms gaulois en écriture ibérique. Cette conférence vise à présenter la richesse et la complexité de l'épigraphie gauloise qui permet de restituer, par fragments, une langue celtique continentale et de mieux comprendre le rôle de l'écriture dans la société gauloise puis gallo-romaine.

Jeudi 13 avril – 18h30 / Annexe du musée / Entrée libre
Inscription conseillée au 05.65.50.31.08 / musee@ville-figeac.fr

Stèle funéraire
de Camplanier



© Coline Ruiz Darasse

« Féminin Pluriel.le »

Un bel élan collectif pour défendre les droits des femmes

Après une première édition en 2022, la manifestation « Féminin Pluriel.le », impulsée par Amnesty International et la Ville de Figeac, rassemble cette année encore de nombreux acteurs du territoire autour d'une programmation riche dédiée aux droits des femmes. A vos agendas du 6 au 23 mars !

Débats, conférences, expositions, cinéma, théâtre, concert, lectures, ateliers bien-être, parcours sportif... sont au programme de cette quinzaine sous la bannière « *Les chemins des possibles* ».

Cette manifestation, fruit d'un travail collectif, repose sur la synergie entre plusieurs partenaires⁽¹⁾ : des institutions territoriales qui témoignent d'un engagement public sur les questions liées aux droits des femmes, des acteurs culturels et associatifs locaux qui affirment leur implication de terrain, un atelier d'artisanat, des acteurs du sport et du bien-être qui apportent au sujet une dimension artistique ou de pratique physique et des associations nationales ou internationales qui inscrivent la programmation à l'échelle d'enjeux de société.

Cette programmation plurielle sera l'occasion de nous rappeler la nécessité d'être vigilant dans notre quotidien sur l'égalité entre les hommes et les femmes et le regard porté sur elles.

Alors venez nombreux partager ces moments de rencontres et de découvertes qui témoignent que l'engagement pour les droits des femmes alimente et se nourrit de dynamiques croisées et d'actions collectives !

⁽¹⁾ Ville de Figeac, Centre social et de prévention Nicole-Paulo, Astrolabe Grand-Figeac, cinéma et médiathèques, Ville de Gramat, Affirmée, Antenne d'Oc, l'Arrosoir, En bonne compagnie, Figeacteurs, Le Livre en Fête, Esprit terre dit Atelier 36, Office Intercommunal des Sports du Grand-Figeac, clubs sportifs, le Sourire intérieur, Amnesty International, la Cimade, le Planning Familial.

Retrouvez l'intégralité des rendez-vous sur www.ville-figeac.fr



DES FEMMES ENGAGÉES MISES À L'HONNEUR

La date du **8 mars** est marquée par la **Journée internationale des droits des femmes**. Pour signifier son engagement sur le sujet, la Ville de Figeac rend hommage depuis plusieurs années à des femmes qui ont compté dans l'histoire nationale ou locale, en donnant leur nom à des salles ou des lieux emblématiques de la commune.

Après les Figeacoises Marie Laborde, Lotte Eisner et Jeanne Gualieu (salles de réunion à l'ancien CES), la ministre Simone Veil (Maison de Santé), la romancière Simone de Beauvoir (salle de réunion en mairie), l'avocate Gisèle Halimi (jardin du Palais de Justice) et la chanteuse Oum Kalsoum (auditorium de l'École de Musique), **le choix s'est porté cette année sur Olympe de Gouges pour renommer le hall de l'Espace François-Mitterrand.**

Olympe de Gouges (1748-1793) fut à Paris, avant et pendant la Révolution, une écrivaine reconnue et engagée, dont les textes humanistes, visionnaires et précurseurs ont porté la défense de nombreux droits fondamentaux. Elle dénonça notamment l'esclavage, le mariage forcé et condamna la peine de mort. Elle prôna l'éducation des filles et revendiqua pour les femmes le droit de voter, de s'engager en politique et d'accéder aux responsabilités publiques.

Le dévoilement d'une plaque « Galerie Olympe-de-Gouges » est prévu sur site le 8 mars à 17h30.

Frelons asiatiques

Au printemps, c'est le moment idéal pour piéger les reines

Présent dans le Lot depuis plusieurs années, le frelon asiatique est connu pour être un **redoutable prédateur des abeilles** qui représentent près de la moitié de son régime alimentaire. **Afin de limiter sa prolifération**, les apiculteurs recommandent de piéger les reines fondatrices à la sortie de l'hiver au moment où, seules rescapées de la colonie de la saison précédente, elles sortent pour se nourrir et construire le premier nid dans lequel elles élèveront les futures ouvrières.

Entre début mars et fin avril, c'est donc le moment idéal

pour **mettre les pièges en place dans les jardins ou sur les balcons**. Un piège peut être facilement réalisé à partir d'une bouteille en plastique avec comme appât un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis.

Un geste simple et très efficace qui permettra d'enrailler la création d'une colonie d'environ 3 000 à 4 000 individus. Au-delà du mois d'avril, les pièges seront inefficaces car la colonie sera constituée et installée dans le nid définitif.



Un piège à frelons asiatiques de fabrication « maison ».

Pour en savoir plus, retrouvez le reportage réalisé par Canal fi sur la chaîne YouTube de la ville de Figeac et le site www.ville-figeac.fr

QUE FAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA PRÉSENCE D'UN NID ?

Signalez-le auprès de la mairie qui demandera à l'apiculteur référent du secteur d'aller vérifier sur place qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques. Si tel est le cas, elle mandatera une entreprise spécialisée pour procéder à sa destruction. Chez les particuliers, les frais d'intervention sont intégralement pris en charge par la Ville de Figeac.

En 2022, 29 nids ont ainsi été détruits.

Contact : secretariat.general@ville-figeac.fr – tel : 05 65 50 05 40

FOCUS



Centre Hospitalier

Un IRM annoncé en 2024

En décembre dernier, Raphaël Lagarde, directeur du Centre Hospitalier de Figeac, annonçait le « feu vert » donné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'installation d'un IRM (*) au sein de l'établissement de soins. Toutes les conditions techniques, humaines et financières présentées dans un dossier déposé il y a plusieurs mois étant conformes à ses exigences, l'autorité sanitaire a validé le projet. Une excellente nouvelle saluée par André Mellinger, maire de Figeac et également président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital.

L'arrivée de cet équipement à Figeac va permettre de **répondre à un réel besoin des habitants du territoire**. Le seul IRM du département du Lot se situe en effet à Cahors et le plus proche à 40 mn, à Villefranche-de-Rouergue. Grâce à cet outil performant, le Centre Hospitalier envisage de

réaliser 4 500 actes par an sur des actions programmées mais aussi pour certaines urgences nécessitant ce type d'examen afin d'établir un diagnostic rapide et d'éviter aux patients de lourdes séquelles.

Avant sa mise en service, prévue en 2024, **d'importants travaux sur le service imagerie et celui des urgences seront nécessaires. Son fonctionnement impliquera également des recrutements** (radiologues et manipulateurs en électroradiologie médicale) **afin de renforcer l'équipe en place** qui compte déjà une douzaine de personnes.

Pour mener à bien ce **projet global de 3,5 millions d'euros**, le Centre Hospitalier sera accompagné par l'ARS dans le cadre du Ségur de la Santé.

(*) dispositif d'Imagerie à Résonance Magnétique

Moustique tigre

Comment s'en protéger et éviter sa prolifération ?

Arrivé en France en 2004, le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la Région Occitanie. L'insecte est source de nuisance – actif en journée, sa piqûre est douloureuse – et peut aussi transmettre le virus de la dengue, du chikungunya et du zika. Dans le cadre du dispositif de surveillance ⁽¹⁾ mis en place par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la commune se doit d'informer les habitants sur les mesures de protection des personnes et les bons réflexes à adopter pour limiter la prolifération de l'insecte et la propagation de maladies infectieuses.

Une prévention efficace passe par l'action de tous, à différents niveaux :

- **chacun de nous** peut éliminer les habitats de l'insecte car 80 % se trouvent dans nos jardins ou nos terrasses.
- **les voyageurs** sont encouragés à se protéger (répulsifs, moustiquaires, vêtements clairs...) lors d'un séjour en zone tropicale et à rester vigilants au retour en cas de symptômes afin d'éviter l'introduction d'un virus en métropole.
- **les professionnels de santé** sont invités à déclarer un malade dès sa détection pour que l'ARS puisse organiser les actions de lutte anti-vectorielle autour de ses lieux de résidence.

Additionnées, ces actions individuelles contribueront à diminuer la nuisance et à se protéger de manière collective contre l'importation des virus dont le moustique tigre peut être le vecteur.

⁽¹⁾ Surveillance entomologique et épidémiologique.

Pour en savoir plus : www.ville-figeac.fr
(rubrique Je suis figeacois/sante/actualite/prevention-moustique-tigre)
www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-3



COMMENT ÉLIMINER LES LARVES DE MOUSTIQUES AUTOUR DE CHEZ SOI ?

- supprimer les endroits où l'eau peut stagner : soucoupes de pots de fleurs, vases et tout récipient contenant de l'eau mais aussi petits débris, encombrants, déchets verts...
- changer l'eau des plantes une fois par semaine, remplacer l'eau des vases par du sable humide.
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.
- couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.
- bâcher les piscines hors d'usage, évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (javel, chlore, etc.).
- éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler les herbes hautes, tailler les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, limiter l'arrosage.

Des gestes simples et peu contraignants, à renouveler régulièrement.

Vite dit



APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT !

Alerter les secours, effectuer un massage cardiaque et mettre en place un défibrillateur, arrêter une hémorragie, prendre en charge une personne qui s'étouffe, mettre en PLS ⁽¹⁾ un individu qui a perdu connaissance, réagir face à un malaise, apporter les premiers soins sur une plaie, une brûlure ou un traumatisme... **Avoir les bons réflexes en situation d'urgence peut sauver une vie, la vôtre, celle**

d'un proche, celle d'un passant.

Les pompiers et les associations agréées de sécurité civile proposent des formations au secourisme pour apprendre les bons gestes. Organisées environ tous les mois, les sessions de Premiers Secours Civiques – niveau 1 (PSC1) sont accessibles à tous et reconnues par l'Etat.

⁽¹⁾ position latérale de sécurité

A FIGEAC, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- **les Secouristes Français de la Croix Blanche** : 12, avenue Casimir Marcenac - 07 49 46 99 48 - secourisme.croixblanche46@free.fr. A partir de 10 ans / tarif : 60€ / gratuit pour les titulaires de la carte Jeune Occitanie (lycéens)
- **le Centre de Secours et d'Incendie de Figeac** : 14, boulevard du Colonel Teulié - 05 65 34 14 95. A partir de 14 ans (mineurs accompagnés d'un parent) / tarif : 50€

Élus Figeac Autrement

S.O.S. voirie !

La voirie, voilà un sujet qui nous tient à cœur et sur lequel nous revenons régulièrement. Pourquoi ? Car, au-delà de nos propres observations, nous nous faisons l'écho des plaintes récurrentes de nos concitoyens.

L'état des trottoirs à Figeac ne cesse de se détériorer, c'est un fait. Il suffit de se promener en ville pour s'en rendre compte. A qui la faute ? En premier lieu au Grand Figeac qui dispose de la compétence voirie et qui est par conséquent à l'origine des choix stratégiques pris en la matière.

Oui, mais n'oublions pas que les élus de la majorité municipale qui siègent au sein du Conseil communautaire votent quasi unanimement et systématiquement pour.

Bilan sur 8 ans ? Une baisse moyenne des investissements de 50% sur l'entretien des routes et des trottoirs. Grâce au Grand Figeac donc, on ne peut plus faire ensemble désormais ce que Figeac était préalablement capable de faire seul. Cherchez l'erreur !

Pour autant ce n'est pas le rôle de la Communauté de communes que nous incriminons et encore moins le travail de ses agents mais les décisions qui y sont actées et les répercussions sur le quotidien des Figeacoises et Figeacois.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Domage

De nombreux projets en 2023. Positif. Domage que ces opérations, coûteuses pour les contribuables, ne soient pas déclinées selon une vision globale et cohérente. Si la renaturation du Surgié est toujours d'actualité, les installations de tourisme qui s'y trouvent (gouffre financier depuis 1985), ne sont toujours pas remises en question. Si la place Carnot va être réaménagée, sa végétalisation se limite à la plantation d'un arbre, à contrecourant des pratiques urbanistiques face au réchauffement. Si la mobilisation est forte pour la ligne POLT, le débat sur l'importance du ferroviaire pour relier les

communes du Lot est refusé. Si la collectivité se mobilise contre la désertification médicale, aucune alternative n'a été proposée (loi de 2021) aux soignants suspendus sur notre commune. Si le test de trottinettes électriques s'est vite arrêté, la mise à disposition de vélos électriques, n'est toujours pas d'actualité ...

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain – LREM

Texte non transmis

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Vous avez dit environnement ?

Par définition l'environnement est partout autour de nous : espaces publics, eau, air, nature, cultures...

Nous faisons nôtre cette maxime écologiste : penser globalement, agir localement.

Depuis de très nombreuses années, nous avons été les précurseurs d'un transport public gratuit largement étendu depuis, et si cette gratuité a été décriée dès le début par l'opposition de droite de l'époque, elle est aujourd'hui largement plébiscitée et répandue dans d'autres villes où le transport était payant à l'origine.

Les aménagements urbains qui accompagnent la piétonisation ont aussi fait l'objet de vives critiques à leur mise en place : que n'avons-nous pas entendu lors de la mise en valeur de la rue Gambetta et de la place Champollion... Aujourd'hui, alors que nul ne songerait à remettre en cause ces aménagements bénéfiques pour l'attractivité et le commerce local, certains se font l'écho des inquiétudes quant au traitement de la place Carnot : attiser les peurs est un métier pour certains, cela n'est pas un programme.

Notre vision des mobilités douces est globale : déplacements collectifs, piétonisation raisonnée et itinéraires cyclables. Profitant des dispositifs transitoires,

nous avons pu mener à bien l'expérimentation sur la desserte cyclable de Ratier, aujourd'hui confortée, avec l'aide du Département pour le revêtement et de l'Etat pour les aménagements, avec un traçage de haute visibilité et des plots de sécurité.

Cet itinéraire est un démonstratif du début de notre « plan vélo » grâce à la compétence mobilité que nous exerçons.

Avec des facilités supplémentaires de parkings à vélos sécurisés et un partenariat pour la location longue durée, nous pensons être sur la bonne voie.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
Chemin du mas de Lacombe
46100 FAYCELLES
06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr

VOTRE PUBLICITÉ
dans le bulletin
d'informations
municipales

Figeac infos

Plus d'informations :
bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Marius LAGRANGE




COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr

Payez par mobile Stationnez plus facile !

Choisissez la zone et la durée
C'est réglé !



paybyphone
paybyphone.fr 01 74 18 18 18 (Appel local)

Télécharger dans l'App Store
Disponible sur Google Play




vooter.

PARTICIPEZ
À LA VIE DE LA CITÉ

REJOIGNEZ
LE GROUPE VOOTER
"FIGEAC MA VILLE"

Code groupe
Figeac46100